

Jacques Desoubrie, un agent d'infiltration de la Gestapo à Compiègne

Conférence de Patrice de Larrard, le samedi 3 mai 2014



A l'occasion de cette communication, nous nous intéresserons essentiellement au groupe des 17 résistants compiégnois arrêtés par les feldgendarmes le 3 mars 1942, suite à l'infiltration de Jacques Desoubrie dans leur réseau. Son nom nous a ouvert l'accès au dossier de son procès à la cour de justice de la Seine, conservé aux Archives Nationales à Pierrefitte sous les cotes Z/6/818, 819 et 820. Ces cotes sont aujourd'hui disponibles sans restriction.

Les dossiers ne contiennent ni les débats du procès ni les plaidoiries des avocats. En revanche ils contiennent le travail du juge d'instruction avec la collecte des témoignages, éventuellement les confrontations des

témoins avec l'inculpé... et la liste des victimes arrêtée par le parquet. Les témoignages récoltés en France et les informations reçues d'Allemagne après la fin de la guerre sont dans le dossier 818, tandis que la liste des victimes se trouve dans l'exposé complémentaire du 21 mars 1949 dans le dossier 820.

Le parquet a exclu les événements de 1944 dans lesquels l'intervention de Jacques Desoubrie avait été suspectée : sa présence n'était pas établie pour la dénonciation du maquis de Rimberlieu, et la tentative d'intrusion dans le réseau de la générale Mollard n'a pas suscité de victime car elle n'a pas fonctionné et la présence de Jacques Desoubrie sur place à cette époque n'a pas été confirmée.

Nous nous concentrerons donc sur les témoignages recueillis et sur les destins des 17 victimes. Auparavant, il semble nécessaire de rappeler rapidement la biographie de Jacques Desoubrie.

La vie de Jacques Desoubrie

Jacques Desoubrie est né à Lingue, dans les Ardennes belges, le 22 octobre 1922 d'une famille ouvrière. Dès le début de 1941, il est au service de la Geheime Feldpolizei dépendant de l'Abwehr et il s'illustre en infiltrant le réseau Vauban dans le nord. Il vient alors à Paris en août où il infiltre le groupe, « La Vérité française » dirigée par le comte Jehan de Launay dont il devient le secrétaire, ce qui suscite l'arrestation de 140 résistants de cette organisation en

novembre. Il fait alors partie de l'équipe d'infiltration du réseau Hector du capitaine Guédon. Il est délégué pour cela à Soissons et à Compiègne.

En effet Compiègne était un des premiers groupes historiques de résistance mis en place début 41 par Vandendriessche, Beschon, Tainturier, Claux et Toustou pour récupérer les armes abandonnées dans la forêt lors du repli des troupes françaises, sous le nom de Bataillon de France. Fin 41, il prit contact avec le réseau Hector que Desoubrie avait déjà infiltré en novembre sous le pseudo de Jacques Verger ; il y était considéré comme un agent de liaison s'acquittant parfaitement de ses missions de transport des journaux de la Résistance. En janvier 42, Tony Ricoux, un membre d'Hector, emmène Desoubrie à Compiègne et loue son efficacité. Celui-ci change alors de pseudo, en s'appelant Jacques Duverger tandis que Tony Ricoux et ses collègues étaient arrêtés ; en incluant les 17 de Compiègne, le nombre des arrestations pour l'ensemble du réseau Hector se chiffre à 73 dès février/mars 1942.

Il s'attaque alors au réseau Turma-Vengeance mais la police de Vichy l'interne pour divers larcins commis en 1940. Les allemands obtiennent sa libération en octobre 1942 et l'intègrent cette fois dans la Gestapo. Suivent alors des infiltrations dans les réseaux Liberté, Centurie, OCM, Comète...Mais en août 1944, il est démasqué par la résistance et échappe de peu à un attentat et s'enfuit en Allemagne. En mars 1947 il vit à Stuttgart et sa concubine livre son adresse à la police alliée, si bien qu'un commando de la gendarmerie française l'arrête à son domicile. Il a été difficile à identifier car il avait multiplié ses changements de noms. Son procès se déroule à Paris du 7 au 20 juillet 1949, un des derniers procès de la cour de justice de la Seine. Il est condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi et exécuté le 20 décembre 1949 au fort de Montrouge. On lui attribue 600 arrestations de patriotes exécutés ou morts en déportation.

A - Les témoignages

Les réquisitions pour témoignages viennent rapidement, car suite à son arrestation en mars 1947, elles sont enregistrées dès juillet. Mais ce ne sont cependant pas des témoignages à chaud puisque 5 ans ont passé et cela se ressent, notamment sur les dates.

De plus, pendant ce délai, les survivants du « Groupe de Compiègne » et leurs proches se sont échangé des informations et nouvelles, ce qui multiplie les témoignages de seconde main. Enfin, les 17 victimes sont des hommes dont 14 ne sont pas revenus de leur déportation. Cela veut dire que la plupart des plus directement impliqués n'ont pu participer à la manifestation de la vérité, et leurs veuves, le plus souvent tenues à l'écart par leur mari, n'ont que rarement pu apporter un témoignage direct.

Le nombre des témoignages dépasse les 40 mais 15 sont hors-champ de l'instruction du procès (personnes absentes de Compiègne en 41/42, personnes dénoncées parce que semblant proches des allemands...). Il reste donc une vingtaine de témoignages intéressants

mais qui souvent se recourent car ils proviennent du petit groupe des 3 rescapés et des membres du réseau qui ont échappé aux mailles du filet. J'en ai donc choisi une dizaine que j'ai placés dans un ordre chronologique approximatif allant de l'apparition de Jacques Duverger dans le groupe jusqu'à leur arrestation. L'âge indiqué est à la date de la déposition.

Témoignage de Jules Karl, 65 ans, garde particulier, 25 route de Choisy. 9/7/47

Je travaillais avec Dubois au dépôt d'armes récupérées par les allemands dans l'ancienne cristallerie, route de Choisy à Compiègne. Nous étions appointés par la mairie de Compiègne. C'est moi qui ai préparé armes et munitions enlevées par Fouquaire, Vandendriessche, Vervin et autres. J'étais démonteur d'armes et j'ai pu en faire disparaître malgré la présence des allemands. Je savais qu'elles étaient enlevées par l'équipe de Vandendriessche, mais je n'ai jamais vu le chauffeur (*qui relevait les armes cachées dans un bois proche, en l'occurrence Jacques Desoubrie*).

Témoignage d'Henriette Mirassou, née Chozet, 41 ans, serveuse au café du Palais. 9/7/47

Je me souviens très bien que début 42, Mr Vandendriessche, Albert, est venu prendre l'apéritif plusieurs jours de suite avec un individu étranger à Compiègne, les jours qui précédèrent son arrestation. Cet individu était le conducteur de la camionnette qui, chaque fois, stationnait devant notre café, il était vêtu d'un manteau de cuir marron et coiffé d'un chapeau mou gris foncé. Dans la photo que vous me présentez, je reconnais formellement le chauffeur de la camionnette. Je connaissais les sentiments anti-allemands de Mr Vandendriessche pour l'avoir entendu parler librement en consommant au comptoir avec le chauffeur de la camionnette, qui ne se gênait pas pour approuver les dires de Mr Vandendriessche. (*Jacques Desoubrie savait très bien jouer le rôle du résistant convaincu mais réservé*).

Témoignage d'Ernest Grison, 56 ans, archiviste, 20 rue Jacques Amiot. 8/7/47

Le fils de mon épouse, Georges Beschon, était dans le réseau Hector de la résistance Bataillon de France. Il logeait chez moi. Un soir de février 42, il me présente un certain Jacques Duverger, se disant agent détaché du réseau Hector de Paris, pour venir collecter des armes et des munitions dans la région de Compiègne. Mon beau-fils ne m'a jamais dit qui l'avait mis en relation avec Jacques Duverger.

Témoignage de Marguerite Dufresnel, veuve Vandendriessche, 46 ans, commerçante 7 rue des Minimes. 8/7/47

Beschon amène un soir un individu prénommé Jacques. Je dois dire que j'ai toujours eu des soupçons sur cet homme qui ne m'inspirait pas confiance en raison de son jeune âge (*Jacques Desoubrie n'a que 20 ans*). Il était habillé lorsqu'il vint chez moi d'un paletot de cuir marron, coiffé d'un chapeau mou gris et avait un foulard rouge. Il vint chez moi les premières fois à pied accompagné de Beschon ; même un matin il dit venir du nord et je lui

offris une tasse de café. Par la suite, il vint avec une camionnette de couleur bleu vert assez voyante. Je le reconnais formellement (*sur la photo*).

D'après mon mari, c'est lui qui avait loué la maison dans laquelle les armes avaient été stockées. Et je me souviens qu'il avait dit à mon mari qu'il devait à son retour à Paris emmener une certaine quantité de pommes de terre pour un résistant à Paris. (*Jacques Desoubrie, pour briller devant les policiers allemands, veut livrer le plus possible d'armes ; l'histoire des pommes de terre est destinée à préparer les membres du réseau à son départ prochain pour Paris*).

Témoignage de Léon Terqueux, 50 ans, ébéniste, 2 rue St Germain. 23/7/47

Albert Vandendriessche m'avait contacté pour faire partie de la Résistance mi 41. Je ne connaissais pas d'autre chef que lui. Nous avons donc commencé à faire de la récupération d'armes et munitions abandonnées en forêt de Compiègne et nous avons distribué des tracts et journaux « La France continue » et Pantagruel. Nous allions ensemble à Paris pour nos commerces réciproques (*Vandendriessche était tapissier et Terqueux ébéniste*) et profitions de nos voyages pour ramener des tracts et journaux que nous dissimulions dans nos colis. C'est Vandendriessche qui se chargeait d'aller prendre livraison des imprimés. Il ne m'a jamais fait connaître les dirigeants de Paris de notre groupe de Compiègne.

Je me souviens qu'un soir Vandendriessche me donna rendez-vous chez Claux où nous avons procédé à un transbordement d'armes dans un autre camion de couleur vert foncé en présence du gendre de Mr Claux, Pierre Trousselle. Le chauffeur du camion vert, qui prenait livraison des armes, un certain Jacques Duverger, nous aida dans le transbordement, son nom me fut connu par Vandendriessche à qui je faisais part de mon étonnement de trouver parmi nous un étranger à Compiègne. Vandendriessche répondit « pas de danger, un pur envoyé par Paris » Bien que doutant de l'individu en raison de son jeune âge, je n'insistais pas. Je reconnais formellement le chauffeur sur la photo. Il avait toute la confiance du groupe, car il allait franchement de l'avant ce qui ne pouvait éveiller le doute.

Si je n'ai pas été arrêté comme les autres, c'est parce que le prénommé Jacques ne connaissait pas mon nom, mon adresse et, surtout, que quelques jours avant les arrestations je ne me suis pas présenté à une réunion où j'aurais assisté ; mon épouse m'avait caché la date et l'heure de la réunion de groupe. Le lendemain des arrestations je suis parti en zone libre pendant un mois.

Témoignage de Maurice Rousselet, 20 ans, chauffeur à Margny. 19/7/47 (*Maurice Rousselet avait 20 ans lors de sa déposition mais 15 ans lors de son arrestation*)

Le dimanche avant l'arrestation, Beschon me donna rendez-vous à 21h30 à l'hôtel de la Passerelle ; j'y suis allé pour monter dans la camionnette Ford du prénommé Jacques et de

là au dépôt d'armes de la Cristallerie où nous avons fait un chargement d'armes destinées au dépôt d'armes de Clairoix. Jacques Duverger arriva à pied pour prendre possession de son véhicule, il était accompagné d'une femme dont je ne puis que donner un signalement approximatif : taille 1,60m, vêtue d'un manteau grenat, cheveux châtain clair. Cette femme monta près du chauffeur et la camionnette se dirigea vers l'avenue de Clairoix et tourna rue Fauvelle, s'arrêta dès les premières maisons, un peu plus loin que l'entreprise Liénard, et en ressortit quelques instants après, remonte en voiture qui se dirige vers la rue Vivenel où elle s'arrête devant le 11 ou 13, la femme descendit et la camionnette repartit vers le cours Guynemer. Je ne connais pas cette femme, qui ne m'a d'ailleurs pas adressé la parole. Néanmoins sur la photo que vous me présentez, je pense reconnaître cette femme, si j'étais en présence, je pourrais confirmer. *(C'est la photo de la maîtresse de Jacques Desoubrie).*

Témoignage de Georges Fouquoire, transporteur, 39 ans, 21 rue de Soissons. 7/7/47

Lorsque Beschon, Georges, me donna ordre de grouper les armes et munitions, il me signifia qu'une attaque devait avoir lieu incessamment et qu'il importait d'être sérieusement armés, les alliés devant débarquer courant janvier 42 ; mon but à cette époque fut de grouper le plus possible d'armes et de munitions et de former des groupes d'attaque. Janvier se passa sans opération militaire, je m'en étonnai et fit part à mon chef qui me répondit « il y a eu contrordre, ce sera pour le mois suivant » Ceci me rendit méfiant. Fin février 42, je passais en bicyclette cours Guynemer près d'une camionnette Ford, Beschon m'appela, il me présenta au chauffeur « je te présente un de nos meilleurs agents ». J'en conclus que Beschon se trouvait avec un de nos chefs, mais en dévisageant l'individu, me rendant compte qu'il était très jeune et avait un regard fuyant, ceci ne m'inspira pas confiance d'abord. Beschon me demanda si je pouvais venir avec lui et si je pouvais me faire accompagner de plusieurs camarades sûrs. Je lui répondis affirmativement ; à ce moment-là le chauffeur me proposa d'aller avec moi les chercher chez eux *(Jacques Desoubrie tient à connaître les adresses des membres du réseau pour faciliter leur arrestation)* ; j'ai refusé et je suis allé moi-même prévenir Fleurus. Mais Beschon connaissait le domicile de Vervin. Ils allèrent chercher celui-ci et ensuite passer chez moi où ils me prirent ainsi que Fleurus qui m'avait rejoint. Nous sommes allés à Boulogne-la-Grasse. Dans cette localité, la voiture s'arrêta près de l'école et Beschon et Vervin allèrent trouver l'instituteur Nicot. Je demeurais près du conducteur, ma méfiance se précisant, je lui posais les questions suivantes « tu fais un travail bien dangereux, si l'on t'arrête que feras-tu ? » « On ne m'arrête pas » « On ne t'arrête pas, tu as donc des papiers qui te laissent passer partout » mais il ne voulut rien ajouter et s'éloigna de quelques mètres.

Je crois que le fait de ne pas avoir été livré en armes et en munitions par Nicot fut la raison pour laquelle il n'a pas subi le même régime que les autres camarades déportés qui ne sont pas rentrés.

Le 28 février après-midi Jacques nous fit part qu'il ne pouvait demeurer plus longtemps à Compiègne ; il nous dit notamment « il faut hâter le ramassage des armes, car lundi 1er mars

(en fait le 2), il faut que je sois autre part » je lui dis « Pourquoi es-tu si pressé de partir ? » « J'ai le même travail à faire pour d'autres ».

Le soir j'ai fait remarquer à Vervin et Vandendriessche que cela me paraissait louche car, outre la réponse de Jacques, l'éclairage du véhicule était défectueux, il me paraissait bizarre que le chauffeur se trouve si certain de ne pas être inquiété (*à ce stade les membres du réseau réalisent que la camionnette fait partie du parc de la police allemande*).

Témoignage d'Henriette Durepaire, veuve Flandrin, 59 ans, entrepreneur à Margny. 17/7/47

Mon mari m'avait dit qu'il était urgent, selon Jacques Duverger, de trouver un local pour entreposer les armes. C'est ainsi qu'ils louèrent une maison inhabitée route de Clairoix qui appartenait à Brose, notre voisin. C'est le prénommé Jacques qui lui-même paya la location car il devait venir habiter ce local avec sa femme.

Témoignage de Lucien Rousselet (le père de Maurice), 50 ans, chaudronnier 93 avenue de Clairoix. 12/7/47 *(arrêté avec son fils le 3 mars à 5h du matin par la Feldgendarmarie de Compiègne et arrivé à 8h, il subit deux interrogatoires plus un troisième dans le vestibule, avant d'être libéré à 11h).*

Entre les interrogatoires, je me trouvais placé le long d'un mur comme les autres, néanmoins il m'était permis de tourner la tête alors que cette faveur était refusée aux autres. C'est ainsi que j'ai pu voir arriver Georges Beschon entre deux Feldgendarmes ; à peine était-il arrivé qu'il fut appelé par son nom par un civil qui l'interpellait, ne put réprimer un certain sursaut mais il ne prononça aucune parole, ni un nom. Le civil emmena directement Beschon dans une salle voisine. Je me souviens très bien du signalement de ce civil : taille moyenne, assez forte corpulence, cheveux noirs plaqués à l'arrière, portant un pardessus noir raglan. *(La photo de Jacques Desoubrie ne correspondait pas au civil de l'interrogatoire. Jacques Desoubrie ne participait pas aux arrestations et rarement aux interrogatoires).*

Témoignage de Maurice Rousselet, 21 ans. 17/2/48

J'ai eu en main, alors que j'étais détenu à la prison citadelle de Sarrebruck, l'acte d'accusation libellé en langue allemande, qui avait été donné par le directeur allemand lui-même. Cet acte portait la mention « JD a fait arrêter Toustou, Pierre Bourson, Maurice Rousselet, Gabriel Clara, Robert Héraude, Christian Héraude, Laville, Vandendriessche, Tainturier ». Cet acte du 17 août 1943 offrait 7 jours pour faire appel.

B - De la feldgendarmerie de Compiègne à la déportation

A ce niveau il m'a fallu compléter les informations trouvées dans le dossier Z 6 de Jacques Desoubrie avec les dossiers des 17 résistants enregistrés dans la section GR 16 P du Service Historique de la Défense à Vincennes et la base BDDM de la Fondation pour la mémoire de la déportation.

-1- les 17 arrêtés (l'âge correspond à la date de l'arrestation)

Les commerçants et chefs d'entreprises, hommes établis mariés avec enfants et anciens combattants :

Pierre Bourson, libraire, 40 ans, compiégnois, marié 2 enfants

François Claux, marchand de vin, 53 ans, né en Corrèze mais bien implanté place St Jacques, marié 2 enfants, a fait la guerre de 14.

Gualbert Flandrin, entrepreneur en bâtiment à Margny, 57 ans, marié 1 enfant, né à Venette.

Alexandre Gandoin, débitant de boisson à Margny, 48 ans, marié 1 enfant, a été gazé pendant la Grande Guerre, né à Paris.

Georges Tainturier, patron de garage, 52 ans né dans l'Oise, marié, lieutenant de réserve, chevalier de la légion d'honneur pour faits d'arme en 14-18, deux fois champion olympique en équipe à l'épée.

Robert Toustou, chapelier à Compiègne, 40 ans, né à Paris, sergent ayant été deux fois cité en 40, marié 2 enfants.

Alfred Vandendriessche, tapissier rue des Minimes, 46 ans, né dans l'Oise, sergent avec deux citations en 18, marié 2 enfants.

Les mécaniciens, plus jeunes et souvent célibataires :

Georges Beschon, cordonnier à Compiègne né à Tours, 22 ans, célibataire.

Michel Edvire, ouvrier pointeur de Margny né dans l'Oise, 19 ans, célibataire.

Georges Fouquaire, mécanicien à Compiègne né à Venette, 34 ans, marié 2 enfants.

Christian Héraude, chauffeur mécanicien à Margny, né dans l'Oise, 29 ans, marié 2 enfants.

Robert Héraude, chauffeur mécanicien, frère du précédent, 20 ans, célibataire

Abel Laville, chauffeur mécanicien, 38 ans né dans la Sarthe, marié 3 enfants.

Maurice Rousselet, apprenti mécanicien à Margny, 15 ans, né dans l'Oise, célibataire.

Alfred Vervin, ajusteur mécanicien à Compiègne, 34 ans, marié 2 enfants.

Les deux cas particuliers :

Gabriel Clara, étudiant aux Langues O et Hautes Etudes, né à Margny, 18 ans célibataire.

René Nicot, instituteur à Boulogne-la-Grasse, né dans l'Oise, 52 ans, marié. Sergent de réserve après avoir participé à l'occupation de la Rhénanie.

Ils sont tous compiégnais ou de Margny (sauf René Nicot) et à 70% nés dans l'Oise.

-2- L'internement en France

Les arrestations ont pratiquement été faites le même jour, soit 14 victimes sur 17 étaient à la feldgendarmérie de Compiègne dès le 3 mars 1942 au matin si bien qu'ils furent embarqués dans un bus pour Fresnes avec quelques comparses dont les allemands voulaient vérifier les implications ; ces derniers furent rapidement relâchés, dont Pierre Trousselle, le gendre de François Claux. Mais pour ceux qui étaient ciblés, l'attente à Fresnes fut pénible. Rousselet raconte qu'il fut interrogé au Palace Etoile avenue de La Grande Armée à Paris les 11 et 13 avril et frappé à coup de bottes et de poings. Les départs en train sur l'Allemagne furent échelonnés entre juillet et octobre, avec un convoi de 10 compiégnais en septembre 42.

Toutefois, l'un d'eux ne partit pas car Georges Fouquoire simula la démence si bien que le 15 avril, il fut envoyé à La Pitié où un aéropage de médecins allemands conclut qu'il ne simulait pas ; il faut dire qu'il avait tenté de se trancher la gorge à Fresnes ! Il fut alors transféré le 9 mai à Sainte-Anne où le docteur René Bessière le protégea. Il s'en évada le 19 avril 1944, marchant dans la campagne pour aboutir dans un maquis près de Saint Mihiel dans la Meuse. Il le quitta en septembre 1944, c'était sa libération.

-3- Les affres de la déportation

Les convois de français étaient à destination de Sarrebruck, avec parfois un arrêt temporaire à Trêves, ce fut le cas de celui de septembre 42. La forteresse de Sarrebruck était une prison où la cour martiale, siégeant habituellement à Berlin, se déplaça. Ils furent jugés les 18 et 19 octobre 1943 pour avoir récolté et entreposé des armes de guerre, ce qui, selon le décret « nuit et brouillard » était passible de la peine capitale.

Deux détenus sont décédés à Sarrebruck avant le procès : Georges Beschon le 29 octobre 1942 serait mort de la diphtérie et Alfred Vervin, le 27 février 1943 de la même maladie.

Les jugements furent la peine capitale pour Gabriel Clara, Michel Edvire, Gualbert Flandrin, Alexandre Gandoin, Christian Héraude, Robert Héraude, Abel Laville, Georges Tainturier et Auguste Vandendriessche. Ils furent exécutés le 7 décembre 1943 à la forteresse de

Cologne. Clara, Gandoin, Tainturier et Vandendriessche (les chefs ?) ont été décapités. Edvire, Flandrin et Laville ont été fusillés. Enfin les deux frères Héraude sont cités dans les dossiers de Vincennes tantôt comme décapités et tantôt comme fusillés. Ces informations venaient d'Allemagne après la défaite de ce pays mais les mentions les plus récentes ne parlent que de fusillés ; un doute subsiste quand même.

Les autres jugements furent plus cléments pour Pierre Bourson (4 ans de travaux forcés), Maurice Rousselet (8 ans de prison) et Robert Toustou (5 ans de travaux forcés). Enfin François Claux et Pierre Nicot ont été maintenus en détention sans jugement.

Dès novembre 1943, Pierre Bourson et Robert Toustou sont dirigés vers le camp de Sonnenburg-sur-Oder, camp de travaux forcés de Prusse orientale pour les « nuit et brouillard ». De son côté Maurice Rousselet est dirigé vers la prison pour jeunes de Bautzen près de la frontière tchèque tandis que René Nicot est envoyé à Dachau. Seul François Claux reste à Sarrebruck où il décédera le 11 mai 1944 suite à un bombardement allié.

Dès décembre 1944, la progression de l'Armée Rouge oblige à replier les détenus des camps les plus à l'est tels que Sonnenburg et Bautzen. Pierre Bourson est transféré à Oranienburg (au nord de Berlin) où il meurt le 17 décembre 1944 de pneumonie. Robert Toustou part à pied dans une marche de la mort encadrée par des gardiens SS qui l'entraînent jusqu'à Redlin (près de Schwerin dans le Mecklembourg) où il meurt épuisé le 30 juin 1945. Maurice Rousselet remonte vers le nord mais il est maltraité à la gare de Leipzig le 12 février 1945 par deux SS qui, non contents de lui faire porter avec un camarade une lourde cantine, lui assènent des coups de crosse qui lui cassent la clavicule et le blessent d'un coup de baïonnette. C'est donc en très mauvais état qu'il arrive à Untermassfelt (à l'est de Francfort) où les américains le libèrent en avril 1945 ; il ne pesait que 38Kg et l'infirmière de l'usine Nourylande de Venette lui appliqua une série d'injections de pénicilline (qui l'ont sauvé). Enfin René Nicot fut libéré par les américains à Dachau le 30 avril 1945. Il passa par le Lutetia le 29 mai et ne fut pas hospitalisé.

-4- Le souvenir

Les mesures prises vis à vis des déportés résistants décédés ont été appréciables : ils sont tous morts pour la France et les enfants mineurs sont donc devenus pupilles de la nation, l'administration les a assimilés à un grade militaire fictif pour que les ayants droits puissent toucher une pension. Au début ils étaient assimilés à des FFI de 1^{ère} classe, puis ensuite au grade de sous-lieutenant (P1 des FFC), voire même lieutenant pour Georges Tainturier qui avait ce grade comme officier de réserve. Tous ont eu, à titre posthume, la médaille de la Résistance et l'amicale du réseau Hector de la France Combattante a obtenu pour chacun une croix de guerre avec étoile de vermeil (corps d'armée).

Georges Fouquoire a été lui-aussi assimilé à un sous-lieutenant FFC, a eu la carte d'interné de la résistance et a eu une pension d'invalidité à 60% en 1961. Ses deux collègues rescapés ont été mieux servis : René Nicot a eu la légion d'honneur, la croix de guerre, la médaille de

la Résistance et une pension d'invalidité à 100% et Maurice Rousselet a eu par-dessus tout un statut d'animateur des amicales locales d'anciens résistants (président du Mouvement Résistant Oise et administrateur de l'ADIF) qui lui valut la rosette de la légion d'honneur en 1991 (et même une proposition à la cravate de commandeur en 1995). Il était le dernier vivant du groupe lors de son décès le 15 octobre 2010.

Mais le souvenir passe surtout par les témoignages sur les hommes et je voudrais terminer en commentant quelques-uns, demandés en 1952 par l'administration pour vérifier leur engagement résistant d'avant le 3 mars 1942.

Dans le premier cas Pierre Coquerel, marchand de cycles à Compiègne de 48 ans, témoigne pour Pierre Bourson :

« Je puis certifier que Mr Bourson Pierre a fait du parachutage d'armes. J'en ai fait avec lui l'hiver 41/42 à Palesne. Il faisait également des liaisons avec Paris. Sa voiture servait au transport des armes, une Renault Juvaquatre comportant un double plancher ; elle était souvent garée chez moi. »

René Nicot témoigne pour Gabriel Clara à la même époque :

« Il était chargé de surveiller le trafic ferroviaire de l'armée allemande ; sa mission était de renseigner le réseau pour le sabotage des munitions et aussi l'espionnage »

Enfin Maurice Rousselet atteste qu'Abel Laville a saboté en janvier et février 42 la ligne téléphonique Beauvais-Soissons.

Pour terminer, voici la citation de la croix de guerre de René Nicot ; c'est la seule qui soit personnalisée et donc celle qui nous apprend quelque chose sur l'intéressé : « Résistant de la toute première heure dont l'armistice n'a fait qu'augmenter la foi et le patriotisme. A organisé dès septembre 40 un groupe local qu'il a su diriger avec un cran remarquable en dépit de la surveillance ennemie. A monté et conduit personnellement toute une organisation de surveillance et de renseignement. **A pu s'emparer d'armes et de munitions pour armer sa troupe et aider les groupes voisins. Arrêté le 3 mars 1942 et odieusement brutalisé, a su garder un silence complet.** Déporté à Dachau après 21 mois de cellule à Fresnes et à Sarrebruck, continua d'être un exemple de patriotisme et de courage. **Est rentré avec une santé très ébranlée.** »

Cette citation appelle trois remarques :

- La première phrase en gras évoque le témoignage de Georges Fouquaire du 7/7/47 quand Beschon et Vervin sont allés demander des armes à René Nicot qui le leur a refusé. En effet Boulogne-la-Grasse est plus près de Montdidier que de Compiègne et tous les témoignages apportés en 1952 pour justifier l'engagement résistant de René Nicot proviennent du sud de la Somme, de la région de Montdidier. L'un d'eux précise même que des armes étaient stockées dans l'école communale. Il paraît

évident qu'il s'agit là d'un conflit de zone d'influence...et que la renommée de René Nicot allait, au moins, jusqu'à Compiègne.

- La seconde nous apprend que René Nicot a été maltraité à Fresnes, tout comme Maurice Rousselet. S'il en est ainsi, il ne faut pas exclure que les 17 ont subi le même traitement. Cela pourrait être particulièrement vrai pour Georges Beschon et Alfred Vervin, décédés à Sarrebruck peu après leur départ de Fresnes. La diphtérie avancée pour ces deux déportés pourrait n'être qu'un voile pudique pour cacher une réalité moins avouable.
- La dernière phrase est applicable aux trois survivants, y compris à Georges Fouquoire qui souffrait encore de syndrome neuropsychologique en 1961, suite à ses deux ans passés à Sainte-Anne.

En forme de conclusion

En dépit de notre quête sur les premiers résistants de Compiègne, beaucoup de zones d'ombre persistent et cela justifie d'être attentif à toutes les sources qui s'ouvrent tant en France (la série Z6 par exemple) qu'en Allemagne où il y a toujours des décisions qui semblent inexplicables ; par exemple, quelles sont les raisons qui ont régi les modes d'exécutions capitales, quels arguments ont justifié les différences de verdicts, comment expliquer le maintien en détention sans jugement de René Nicot et François Claux ?

Mais les décisions françaises présentent aussi leur lot de contradictions. Pourquoi a-t-on distribué des médailles de la Résistance en juin 46, puis aux mêmes et pour les mêmes faits de résistance, des croix de guerre en août 47 ? Ne serait-ce parce que la République s'était montrée trop prodigue de médailles, 64 000 y compris celles à titre posthume, et qu'il fallait corriger le tir avec une autre distinction plus restrictive ?

Toutes ces questions et bien d'autres, notamment sur le respect des règles de sécurité au sein du réseau de citoyens libres et combattants, ne sont que secondaires face au défi que le groupe Bataillon de France s'était imposé : il était un des premiers à inaugurer cette nouvelle façon de faire la guerre en choisissant, de plus, une activité particulièrement sensible, la collecte et le stockage d'armes de guerre. Tant de règles à établir et à faire respecter, tant d'innovations à mettre en place pour être à la fois efficace et prudent étaient un bien grand défi que ces hommes ont abordé avec courage et enthousiasme. Ce qu'ils ne pouvaient pas prévoir, c'était l'intrusion d'un des collaborateurs de la police allemande les plus doués de sa génération. Leur martyre a été à l'aune de l'enjeu et reste pour les compiégnais un souvenir persistant et amer.